

CONDUIRE LE VERGER CIDRICOLE

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)

MAJ : 01/2026

Formation certifiante. Ce bloc de compétence inscrit au **RNCP n°39119BC01** fait partie du **Titre de Cidriculteur** (RNCP n°39119 - voir le site : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39119/>).

Une **attestation reconnaissant l'acquisition de blocs de compétence** vous sera délivrée à l'issue de la formation. Vous avez la possibilité de valider le Titre de Cidriculteur si vous effectuez les trois autres blocs de compétences du Titre.

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont de permettre aux utilisateurs de :

- ▶ Raisonner l'implantation du verger selon le mode de conduite retenu ;
- ▶ Planter un verger ;
- ▶ Réaliser le suivi du verger ;
- ▶ Mettre en œuvre les itinéraires techniques adaptés ;
- ▶ Organiser la récolte ;
- ▶ Réaliser la récolte.

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux :

- ▶ Particuliers ;
- ▶ Stagiaires du Titre de Cidriculteur ;
- ▶ Agriculteurs intéressés par une diversification ;
- ▶ Salariés agricoles désireux de conduire un verger cidricole.

PRÉ-REQUIS

- ▶ Être âgé d'au moins 18 ans ;
- ▶ Justifier d'une certification professionnelle égale ou supérieure au niveau 4 ou justifier d'une pratique professionnelle dans la filière cidricole de 2 ans minimum ;
- ▶ Ne pas présenter de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier.

MODALITÉS D'ENTRÉE

- ▶ Inscription avant l'entrée en formation ;
- ▶ Formation de fin septembre à mi-mai.

DURÉE

- ▶ 210 heures en centre réparties sur 6 semaines de septembre à mai et 105 heures de stage à réaliser.

TARIFS ET FINANCEMENTS

- ▶ 3150 € TTC.

Financements possibles :

- ▶ Compte Personnel de Formation ;
- ▶ VIVEA ;
- ▶ Financement par France Travail ;
- ▶ Plan de développement des compétences entreprise ;
- ▶ Auto-financement ;
- ▶ Rémunération possible selon votre statut.





RESPONSABLES DE LA FORMATION

- ▶ Frédéric VIEILLARD - Responsable Formation ;
- ▶ Sandra LANDAIS - Assistante Formation.

CONTENUS

- ▶ **Raisonnement l'implantation du verger** selon le mode de conduite retenu en vue d'atteindre les objectifs de production ;
- ▶ **Planter un verger**, après avoir préalablement préparé les scions, les sols et le jalonnement des parcelles pour obtenir un verger durable et pérenne ;
- ▶ **Réaliser le suivi du verger** en s'appuyant le cas échéant sur un système de veille sanitaire individuel ou collectif de manière à décider des interventions culturales à mettre en œuvre ;
- ▶ **Mettre en œuvre les itinéraires techniques adaptés**, éventuellement en appliquant les traitements phytosanitaires ou méthodes alternatives et complémentaires dans le respect de l'environnement et de la réglementation, en vue de favoriser le développement et la croissance de l'arbre ;
- ▶ **Organiser la récolte** dans le but de ramasser des fruits de qualité optimale ;
- ▶ **Réaliser la récolte** en vue de disposer d'une matière première saine, loyale et marchande pour sa propre production ou pour la commercialisation.

LES PLUS DE NOTRE FORMATION

- ▶ Mises en situation pratique au hall cidricole et dans les vergers ;
- ▶ Nombreux intervenants professionnels experts de la filière cidricole ;
- ▶ Réseau d'anciens stagiaires développé dans la filière.

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles (voir la rubrique «Vie du Centre» sur notre site internet <https://www.le-robillard.fr/>).

CONTACT

CFPPA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieuury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 06
cfppa.le-robillard@educagri.fr
www.cfppa.le-robillard.fr

Une Référente Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Virginie DANIEL
☎ 02 31 42 61 21 – @ virginie.daniel@educagri.fr

PLUS D'INFORMATIONS ?



Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc.? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !